AIPR – Niveau concepteur ou encadrant

Formation professionnelle - courte | **Sans niveaux spécifiques**



Depuis le 1er janvier 2018, le personnel travaillant près des réseaux doit valider un examen QCM AIPR, reconnu par le Ministère de la Transition Écologique (MTES). L'arrêté du 22/12/2015 encadre cet examen, permettant aux centres de délivrer une attestation de compétences pour l'AIPR.

TARIF

450€ nets
Effectif min. de démarrage : Sous réserve d'inscrits suffisants

DURÉE ET RYTHME

1 jour

LIEUX

Inter-entreprise
Foix / Saint-Paul-de-Jarrat, Mende

Intra-entreprise
Possibilité avec tous les Purple Campus d'Occitanie (sur devis)

MODALITÉS D'ACCÈS

7 jours au plus tard avant le début de la formation sous réserve d'acceptation de financement

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Public cible

Concepteur : Personne intervenant en préparation ou en suivi des projets de travaux, prestataire en localisation des réseaux ou en récolement de réseaux neufs

Encadrant : personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux : chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux

Pré-requis et niveau d'entrée

- Avoir une expérience professionnelle dans le BTP permettant la compréhension du vocabulaire et des techniques d'exécution associées aux ouvrages de réseaux aériens et souterrains.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Concevoir les travaux en tenant compte de la réglementation DT-DICT en vigueur et du guide technique relatif aux travaux à proximité des réseaux
- Identifier les risques métier pour adapter ses méthodes de travail
- Présenter l'examen de contrôle des compétences QCM AIPR encadré par l'État

MODALITÉS VALIDATION & ÉVALUATIONS

Validation

- En début de formation : test de positionnement ou entretien de diagnostic

Evaluations

- En fin de formation : Evaluation des acquis de la formation, délivrance attestation de fin de formation et ou certificat de réalisation.
- Enquête de satisfaction à chaud et à froid

96,34%

des clients recommandent les formations en Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (QHSE) de Purple Campus

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

ÉQUIPES & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formateurs experts des domaines et qualifiés par Purple Campus dans le cadre de sa démarche Qualité

Pédagogie active et multimodale, analyse de cas concrets, mise en situation, travail personnalisé en entreprise...

Salles de formation équipées pour une pédagogie active – plateaux techniques, Environnement Numérique de Travail (ENT), logiciels métiers

CO-TRAITANCE

Non

ACCESSIBILITÉ

Toutes les formations dispensées par Purple Campus se déroulent dans des conditions qui répondent aux exigences règlementaires et légales pour l'accueil des personnes en situation de handicap.
Délais d'accès : durée d'instruction du dossier

PROGRAMME

AIPR Concepteur

• Contexte et règlementation
– Les enjeux de la règlementation AIPR, les différents acteurs, leurs rôles et obligations
– Les procédures mises en place, les règles spécifiques de prévention selon les travaux
– La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables

• Procédures pour le responsable de projet avant chantier
– Formulaire DT : Guichet Unique et projet
– Analyse des réponses, réalisation des investigations complémentaires (IC) et détection de réseaux, clause dans les marchés et DCE
– Marquage et piquetage
– Compétences des personnels

• Procédures exécutants avant les chantiers
– Formulaire DICT
– Analyse des réponses du DCE et du marché, compétences des personnels
– Application du Guide technique
– Lectures des indices et affleurants
– Travaux sans tranchée

• Procédures et actions à réaliser au cours du chantier
– Constat d'arrêt ou de sursis Constat de dommage Opérations sur chantiers

AIPR encadrant

• Rôle, mission et responsabilités de l'encadrant
• Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains
• Prescriptions de l'arrêté de référence et du Code de l'Environnement
• Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT
• Lecture de plans : situation des réseaux et de leur fuseaux d'imprécision
• Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser
• AIPR du personnel mis à disposition
• Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition
• Identification des situations dangereuses ou inattendues
• Règles d'arrêt de chantier
• Accès aux ouvrages de sécurité
• Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
• Préparation des relevés topographiques de réseaux

MODALITES D'ÉVALUATION DES ACQUIS ET DE CERTIFICATION

- QCM en ligne en fin de formation – 40 questions – 60 minutes
- Délivrance de l' « attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux » (modèle national) si obtention de minimum 48 points sur les 80 possibles
- Durée de validité de l'attestation : 5 ans

Date de mise à jour : 23/09/2025